



Syndicat National C.F.T.C. des agents du Ministère chargé de l'Agriculture
et de ses Établissements -- CFTC-MAE
12 rue Henri Rol-Tanguy – TSA 20002 – 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
☎ 01 73 30 27 06 - ✉ cftc-mae@franceagrimer.fr - ✉ cftc-mae@asp-public.fr - 🌐 www.cftc-mae.fr

T@mT@m – N°362 – le 22 septembre 2015

AVENIR DE LA FONCTION PUBLIQUE.

PROJET D'ACCORD SUR LES PARCOURS PROFESSIONNELS, LES CARRIERES ET LES REMUNERATIONS DES FONCTIONNAIRES : PPCR

LA CFTC SE PRONONCE POUR LA SIGNATURE

Syndicat de construction sociale, la CFTC est disposée à approuver le projet d'accord sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations de fonctionnaires qui propose certaines avancées.

Malgré une réticence quant à la mise place de l'accord, qui paraît trop longue à notre organisation (jusqu'à 2020), la CFTC souligne des avancées notoires, avec notamment la proposition relative à la réduction du nombre de grades pour la catégorie C qui permettrait un déroulement de la carrière plus complet. De plus, les revalorisations indiciaires des trois grilles type apportent un « plus » à tous les agents de la Fonction publique.

Signataire, la CFTC restera vigilante sur les moyens financiers qui seront engagés dans la mise en œuvre de cet accord, à travers notamment le comité de suivi, dans lequel elle sera présente.

Cet accord implique également l'ouverture dès 2016, d'une vraie négociation salariale pour tous les fonctionnaires.

